

A

(N^o 259.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 MARS 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Antoine-Henri Popp.

MESSIEURS,

Le sieur Popp, né à Utrecht (Pays-Bas), le 1^{er} janvier 1812, demande la naturalisation ordinaire. Ses père et mère étaient hollandais.

Il est entré en Belgique en 1818 ou 1819, avec sa mère alors remariée avec un belge. En 1829, il s'est engagé dans l'armée des Pays-Bas, et s'est enrôlé sous les drapeaux belges lors de la révolution.

Resté au service depuis cette époque, il est aujourd'hui lieutenant au 3^e régiment de chasseurs à pied.

Sa conduite est irréprochable, il remplit bien ses devoirs, jouit de l'estime de ses chefs, qui demandent que sa pétition soit favorablement accueillie.

Le Rapporteur,

J.-J. DE LEHAYE.

Le Président,

J. MAERTENS.
